

Nom et prénom de l'élève : ..... Enseignant-e : ..... Localité : .....

**Remarques préalables**

1. Dans le courant de la huitième année, les élèves sont soumis à trois séries d'épreuves communes dans les disciplines de base : français, mathématiques et allemand. Les épreuves communes sont corrigées selon des barèmes standardisés comprenant 9 classes appelées stanines, la moyenne cantonale étant située sur le 5<sup>e</sup> stanine, le 1<sup>er</sup> stanine comprenant les résultats les plus faibles et le 9<sup>e</sup> stanine les résultats les plus élevés. La première épreuve, dite préparatoire, est indicative. **Les deux autres épreuves ainsi que les notes des deux bulletins scolaires fondent l'appréciation des élèves pour l'accès aux cours à niveaux de l'école secondaire.**
2. La présente fiche a pour but de renseigner les parents à l'issue de chaque épreuve commune. Les résultats obtenus dans chaque branche sont indiqués en stanines, situant l'élève par rapport aux résultats cantonaux.
3. Au terme de la procédure d'orientation, les élèves sont répartis dans les cours à niveaux, par cercle scolaire, selon les proportions générales suivantes : 40 % au niveau supérieur A, 35 % au niveau moyen B et 25 % au niveau de base C.

**SITUATION PAR RAPPORT AUX RESULTATS CANTONAUX**

	français			mathématiques			allemand			SIGNATURES	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	enseignant-e	parents
BAREME CANTONAL											
EPREUVE PREPARATOIRE										_____	_____
EPREUVE DE FEVRIER										_____	_____
EPREUVE DE MAI										_____	_____

- ↪ L'enseignant-e hachure la case qui correspond aux résultats obtenus par l'élève.
- ↪ Les parents signent la formule et la renvoient à l'enseignant-e.

Des renseignements généraux sur la procédure d'orientation sont disponibles sur le site internet de la CEVES : [www.jura.ch/ceves](http://www.jura.ch/ceves)